

L'INCROYABLE GALERIE DES REFUSÉS POUR UN BILLET DE BANQUE

L'université de Rouen Normandie est partenaire de The Conversation, média en ligne proposant du contenu d'actualité élaboré avec des universitaires. À travers cette rubrique, retrouvez les articles de nos collègues.

L'ESSENTIEL

- **La Banque centrale européenne organise un concours pour les nouveaux billets qu'elle va émettre. À cette occasion, l'institut d'émission propose des billets avec des figures historiques.**
- **L'Histoire montre que le choix de telles figures peut vite devenir problématique. Des projets impliquant des personnalités peu consensuelles ont été abandonnés tout au long du XX^e siècle.**
- **Pour pouvoir bien circuler, la monnaie doit être approuvée par tous. Les banques centrales ne peuvent pas se payer le luxe d'une polémique.**

Parmi les projets de billets prévus pour la nouvelle gamme de la Banque centrale européenne, figurent, de nouveau, des portraits de grandes femmes et d'hommes. Il s'agit de personnalités qui ont compté dans l'histoire ([Maria Callas](#), [Beethoven](#), [Marie Curie](#), [Léonard de Vinci...](#)). Cela mérite d'autant plus d'être souligné que les portraits avaient disparu des billets au sein de l'Union européenne depuis l'apparition de l'euro.

Au cours de son histoire, la [Banque de France avait envisagé de nombreuses célébrités](#) mais en a aussi écarté un certain nombre. Pour quelles raisons ? En 2017, l'historien Jean-Claude Camus publiait *Billets secrets de la Banque de France*, un ouvrage recensant des projets de billets qui n'ont jamais vu le jour. Pour la première fois, un chercheur exposait des vignettes, ayant parfois été jusqu'au stade de la production industrielle, mais qui n'ont finalement pas été émises pour différentes raisons. Souvent, il s'agissait d'éviter une décrédibilisation de la monnaie, révélant en creux l'importance d'avoir une bonne « incarnation ».

Un risque de polémique trop important

C'est au XX^e siècle que des portraits apparaissent sur les billets : le 20 francs Bayard est émis en 1917. Au cours des cent dernières années, la Banque de France a fait de nombreux tests de personnalités pour illustrer ses billets de banque. Il s'agissait la plupart du temps d'hommes (le plus souvent) ou de femmes célèbres. Les portraits permettaient d'exalter certaines valeurs ou des exemples à suivre dans un contexte donné. Pendant la Première Guerre mondiale, Bayard, le « chevalier sans peur et sans reproche », est particulièrement bien venu. Mais d'autres héros ou héroïnes de l'histoire de France n'ont finalement pas eu de billet à leur effigie car leur émission aurait été malvenue dans un contexte géopolitique donné.

Ainsi, Jeanne d'Arc est une des premières figures étudiées. Plusieurs fois, elle aurait pu être choisie. Le peintre Lucien Jonas l'avait proposée pour orner le verso d'un billet de 50 F en 1939. Mais la perspective d'une entrée en guerre contre l'Allemagne hitlérienne aux côtés de la Grande-Bretagne excluait totalement l'héroïne pourtant très populaire en France. Jeanne d'Arc a certes bouté l'ennemi hors du pays mais l'ennemi de la guerre de Cent Ans était... anglais ! Il ne fallait ainsi pas froisser l'allié britannique.

Des déesses et des allégories plutôt que des femmes

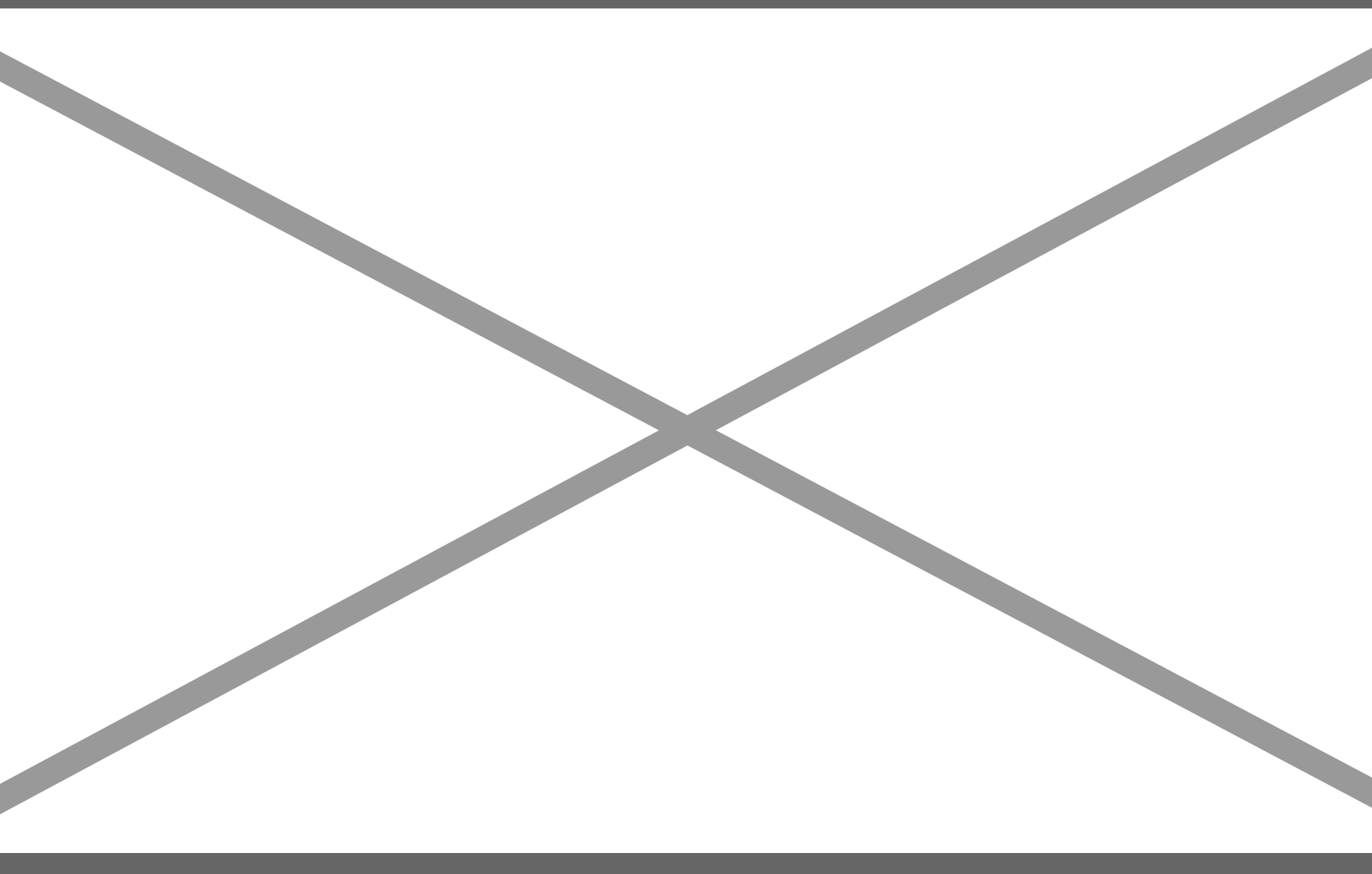
Finalement, une bergère du Berry a été choisie. Sur les cent billets émis par la Banque de France, il est vrai que seule Marie Curie a été sélectionnée dans la série des portraits. Mais il faut remarquer que d'autres figures féminines étaient présentes sur les billets français, depuis le XIX^e siècle, sous forme de déesses et d'allégories.

De la même façon, le projet d'un billet de 500 F à l'image de « Colbert » dessiné également par Lucien Jonas en 1939 ne pouvait plus être émis dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale. Pourtant très beau, exaltant la France et ses colonies, la devise qui y était imprimée – « Par sa Marine et ses colonies, la France éclaire le monde » avait perdu de sa pertinence depuis la terrible défaite de juin 1940. En outre, l'historien Arnaud Manas a montré que le peintre Jonas avait donné quelques traits de Darlan, dont il avait tiré le [portrait à la même époque, à son interprétation de Colbert](#). La France ayant perdu sa flotte à Mers-El-Kébir ainsi que ses colonies, ce billet ne pouvait plus être émis ainsi et a donc été modifié. [Bien qu'imprimé du 14 janvier 1943 au 10 février 1944, il ne sera jamais émis.](#)

Un projet Clemenceau abandonné

Le billet Clemenceau étudié dans les années 1950 pour une valeur faciale de 50 000 ou de 100 000 F entre dans le cas des billets non émis en raison du contexte géopolitique. Le Tigre de 1914-1918 renvoie à la France victorieuse et à la grande puissance mondiale qu'elle était et souhaite rester dans les années 1950 malgré la défaite de 1954 en Indochine. En 1957, la Communauté européenne du charbon et de l'acier naît du Traité de Rome. Pour ne pas contrarier la réconciliation franco-allemande, Clemenceau sera finalement écarté à cause de son rôle pendant la Première Guerre mondiale : celui qui a vaincu l'Allemagne et voulu la dépecer.

or type unknown



Le billet de Pierrette Lambert pour Clemenceau. Archives de la banque de France

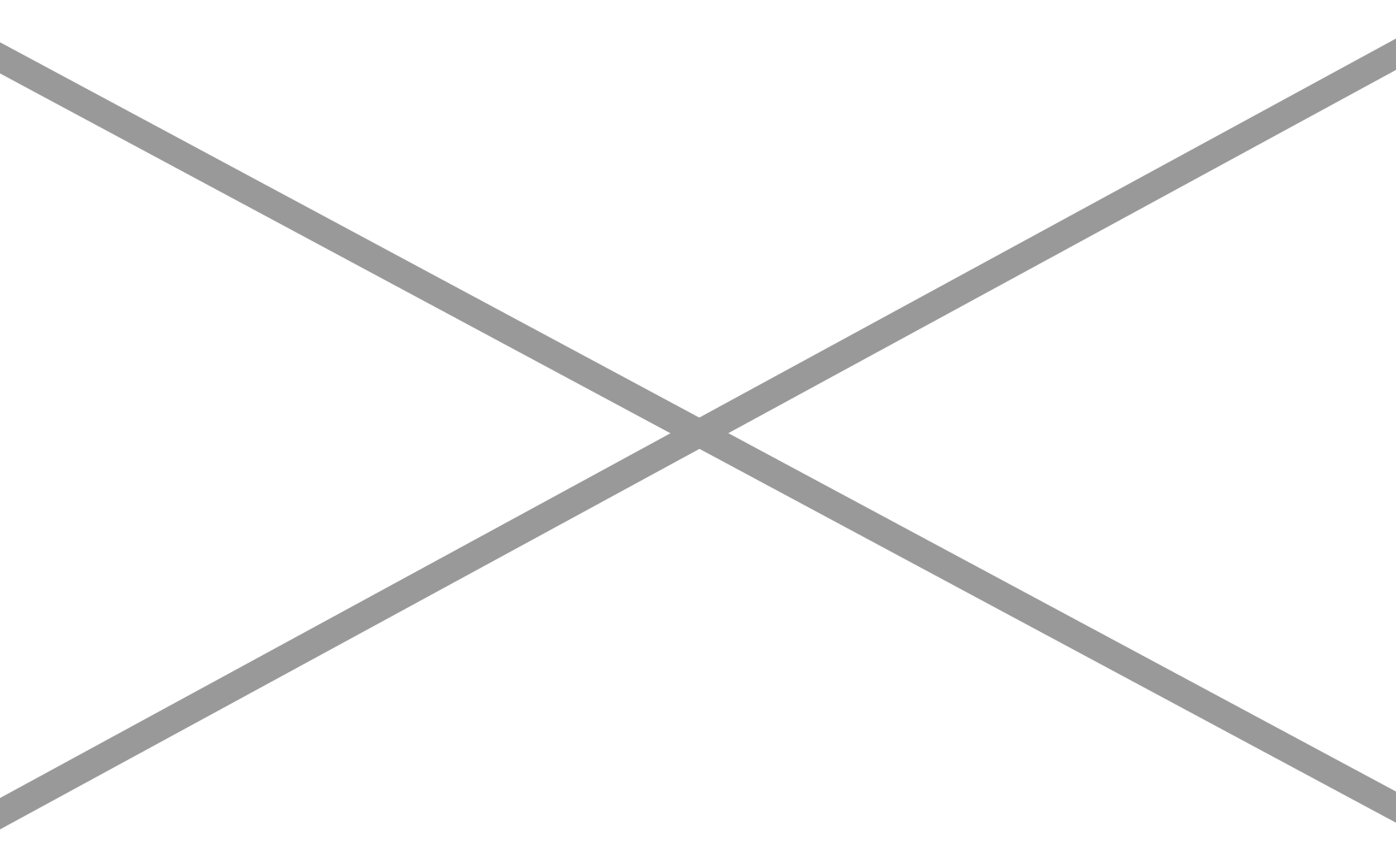
Mais la Banque de France n'abandonne pas le projet. Le contexte se montrera-t-il plus favorable plus tard ? Les ateliers de la Banque de France, et en particulier la grande artiste [Pierrette Lambert](#), actualisent la vignette. Le billet ne sera jamais émis, rapprochement franco-allemand oblige. Après De Gaulle et Adenauer, Giscard d'Estaing et Schmidt, Mitterrand et Kohl ne laissent rien au hasard, alors il aurait été inapproprié

d'émettre un billet Clemenceau.

Pas de reines en République ?

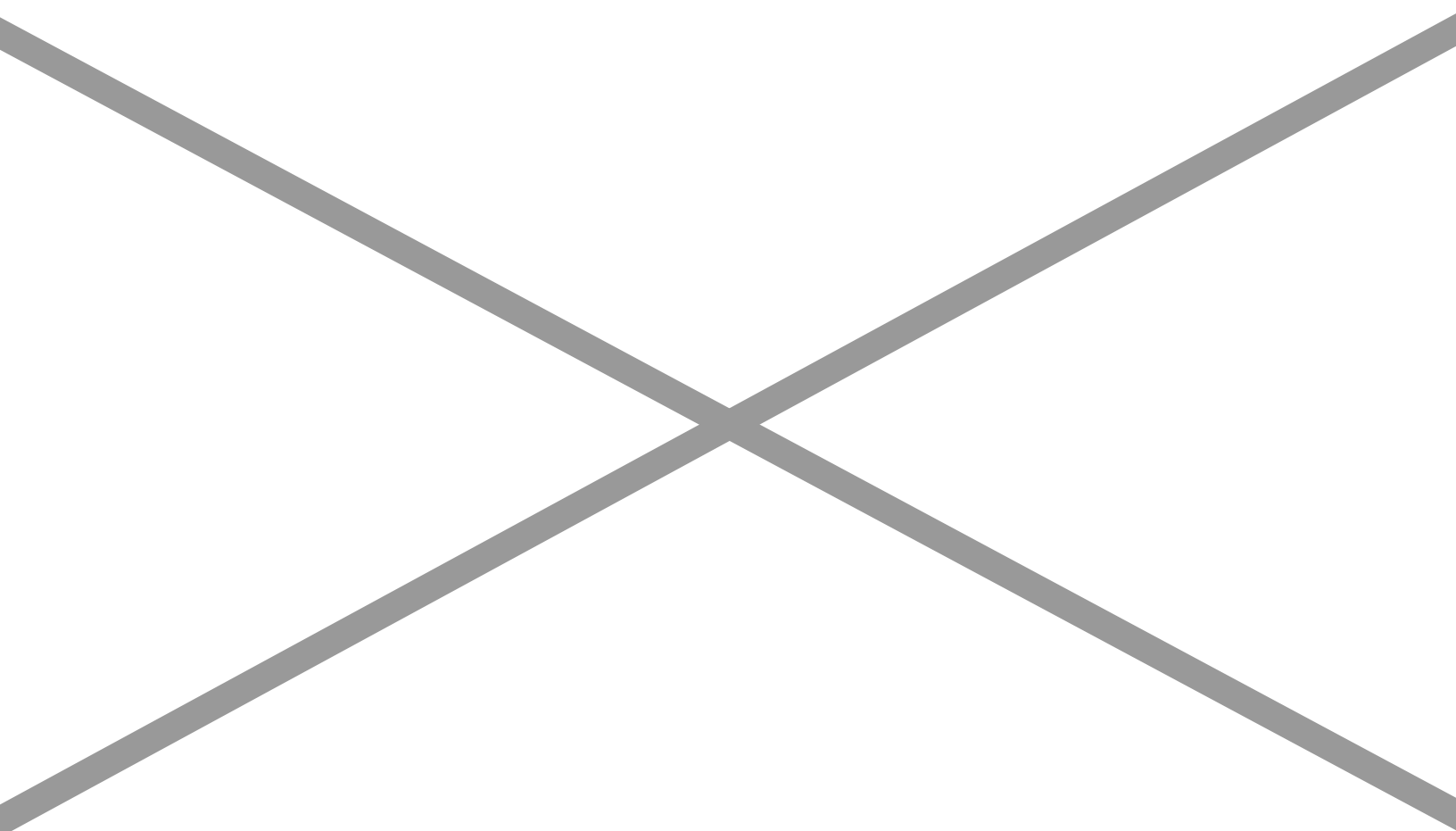
D'autres projets n'ont pas été menés à leur terme car les personnalités concernées avaient une image probablement insuffisamment consensuelle. Ainsi, la Banque de France a étudié des projets représentant les romancières Colette (fin des années 1970) ou George Sand (juin 1980, sur une initiative privée) mais n'est pas allée au bout du processus. Les procès-verbaux de la Banque de France ne donnent pas toujours les raisons de l'abandon d'un projet. D'autres ont simplement été préférés. Colette et George Sand n'ont pas fait l'unanimité, possiblement à cause de leur vie jugée sulfureuse à l'époque. Prudent, l'institut d'émission a ainsi préféré des personnages moins risqués.

or type unknown



Les figures d'Anne de Bretagne en 1986-1988, d'Élisabeth d'Autriche en 1982 (épouse de Charles IX), Clotilde (l'épouse de Clovis) en 1941 ont fait aussi l'objet de projets qui seront finalement abandonnés pour des raisons peu claires. Peut-être n'ont-elles pas été retenues puisqu'il est apparu peu approprié de représenter une figure royale sur un billet circulant en République ? Ces reines servaient à mettre en lumière un courant artistique : l'art roman pour Clotilde et la Renaissance pour Élisabeth d'Autriche et Anne de Bretagne.

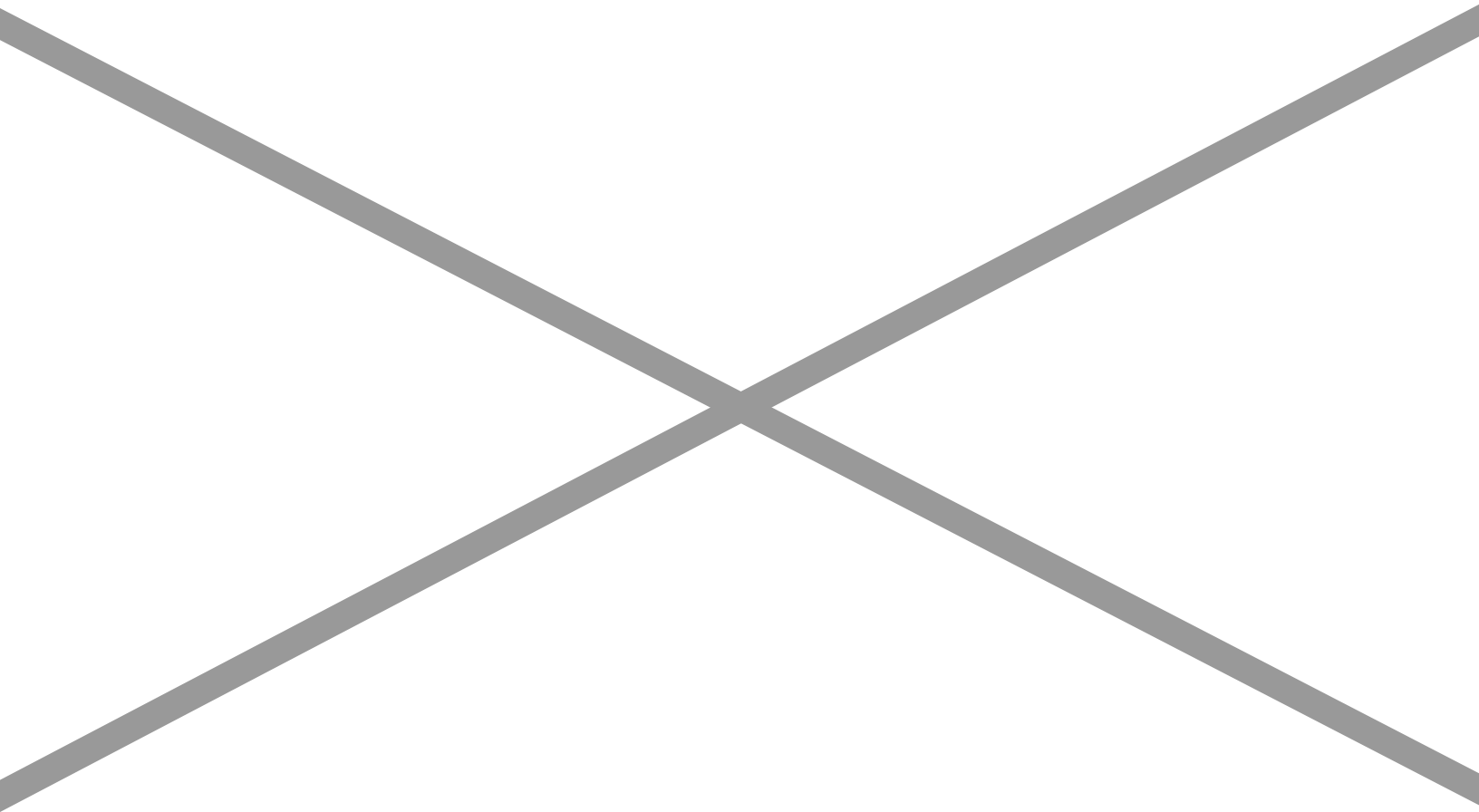
or type unknown



À partir du moment où le billet se fait « [Panthéon de papier](#) », la parité hommes femmes n'est pas respectée, dans le monument parisien comme dans les portefeuilles. Si, en

1907, Sophie Berthelot est accueillie au Panthéon, c'est par la volonté de la famille qui ne voulait pas séparer le chimiste Marcellin Berthelot de son épouse. Il faut ainsi attendre jusqu'en 1995 pour que Marie Curie soit la première et, pendant 20 ans, seule femme panthéonisée pour son parcours exceptionnel. Le billet suit ainsi les évolutions de la société et du cérémonial officiel.

or type unknown



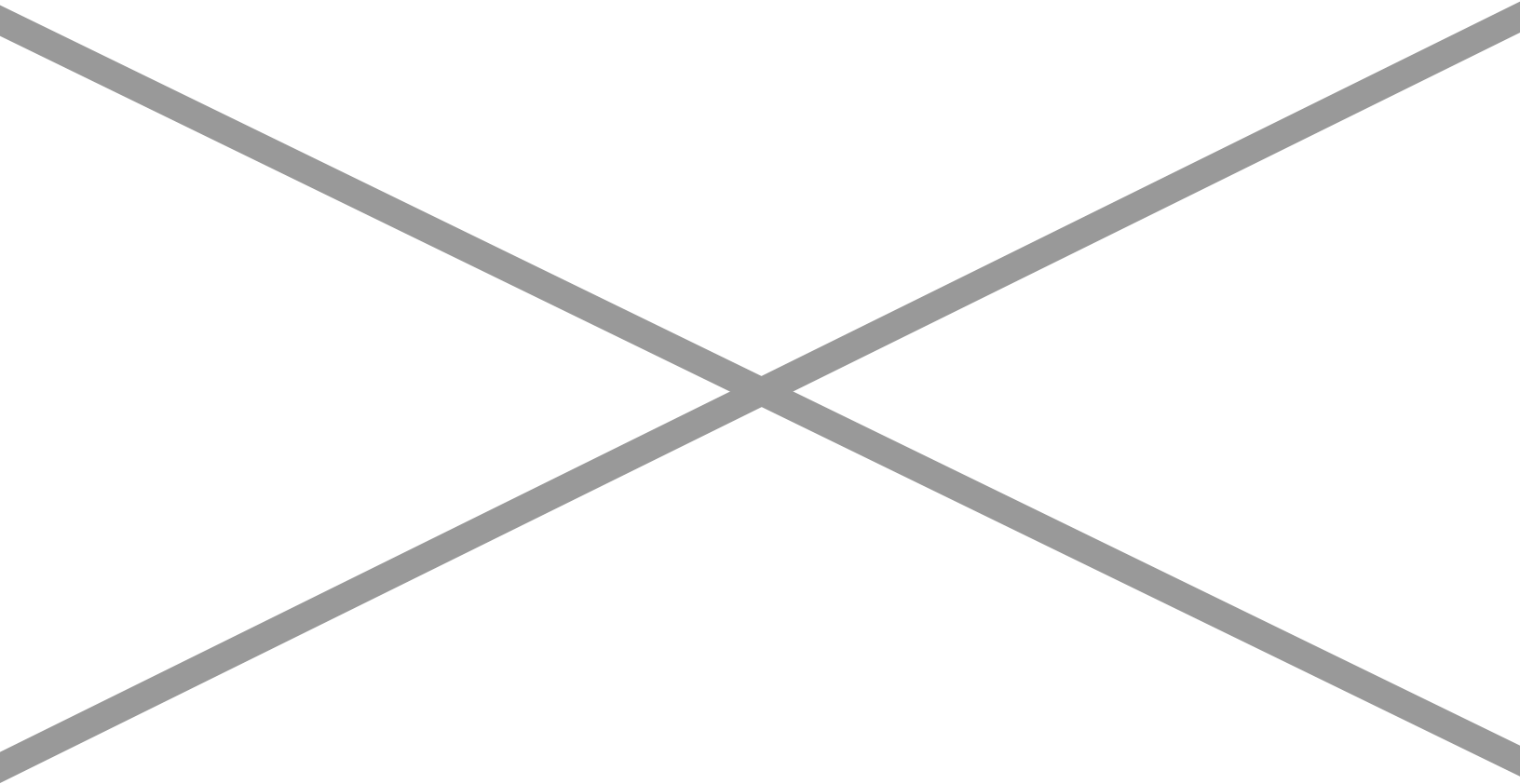
500 F Elisabeth d'Autriche, par Pierrette Lambert. Archives historiques de la banque de France

Le passé trouble des frères Lumière

Certains projets ont été abandonnés en raison de la personnalité ou du parcours des personnes représentées. Ainsi, en fut-il du projet de billet de 200 F représentant les frères Lumière, mené entre 1986 et 1995. Les billets avaient été imprimés. La Banque de France, comme de nombreuses institutions, comptait rendre hommage aux inventeurs du

cinéma, cette invention française diffusée dans le monde entier. En 1995, en effet, on fêtait les cent ans de leur film « La sortie des usines » de 1895. Mais cet anniversaire et le cinquantième de l'armistice de 1945 mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe se télescopent.

or type unknown



Le billet de 200 francs en hommage aux frères Lumière par l'artiste Roger Pfund. Archives historiques de la banque de France

Au cours des années 1990, un nouvel éclairage est porté sur le gouvernement de Vichy durant la Seconde Guerre mondiale. En 1994, [Pierre Péan publie la photographie du président François Mitterrand](#) recevant la francisque des mains du maréchal Pétain, ce qui choque l'opinion publique. Quel rapport avec les frères Lumière ? Les associations de résistants et de déportés rappellent alors que les frères Lumière avaient reçu, eux aussi, la francisque. Auguste et Louis Lumière furent des partisans de la Révolution nationale et Auguste, un membre d'honneur de la légion des volontaires français contre le bolchévisme. Si Serge Klarsfeld, président des filles et fils des déportés de France, prend leur défense car ils n'ont pas appelé aux meurtres, la Banque de France décide d'abandonner l'émission de ce billet de 200 F et le remplace par le 200 F Gustave Eiffel.

Artistes et figures consensuelles

De la même façon que la Banque de France a toujours sélectionné des artistes académiques (qui peuvent parfois être audacieux mais surtout pas trop !), les figures choisies pour orner les billets se devaient de ne pas créer la polémique. L'enjeu est de taille : la confiance des porteurs de billet, la crédibilité des coupures au point de vue national mais aussi à l'international.

Si la vignette du billet ne suscite pas toujours une adhésion franche, au moins, ne doit-elle surtout pas entraîner un rejet. Car ce que l'utilisateur souhaite avant tout, c'est la sécurité de son moyen de paiement et que les engagements du jour puissent être honorés le lendemain avec une monnaie solide.

*Toutes les reproductions de billets proviennent des archives de la Banque de France.
Tous droits de reproduction réservés*

Auteur

[Mathieu Bidaux](#), Docteur, Chercheur associé au laboratoire GRHIS, [Université de Rouen Normandie](#)

Cet article est republié à partir de [The Conversation](#) sous licence Creative Commons.
Lire l'[article original](#).

Publié le : 2026-09-22 09:34:44